

DEPARTEMENT DE LA REUNION  
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 26 mai 2020

Nombre de conseillers  
en exercice : 39

**A l'ouverture de la séance**

Nombre de présents : 39  
Nombre de représentés : 00  
Nombre de votants : 39

**OBJET**

Affaire n° 2020-003

ELECTION DES ADJOINTS  
(ARTICLE L. 2122-7-2 DU CGCT)

**NOTA** : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 22 mai 2020 et affichée le 22 mai 2020.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 29 MAI 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT, le mardi vingt-six mai, le Conseil Municipal du Port s'est réuni au Complexe Sportif Municipal, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

**Secrétaire de séance** : Mme Aurélie Testan.

**Étaient présents** : Mme Garcia Latra Abélard, M. Jean-Claude Adois, M. Mihidoiri Ali, M. Zakaria Ali, M. Didier Amachala, Mme Bibi-Fatima Anli, M. Jean Paul Babef, Mme Véronique Bassonville, Mme Danila Bègue, Mme Jasmine Béton, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Claudette Clain Maillot, Mme Catherine Gossard, Mme Annick Le Toullec, M. Henry Hippolyte, M. Olivier Hoarau, M. Alain Iafar, M. Franck Jacques Antoine, Mme Brigitte Laurestant, Mme Honorine Lavielle, M. Armand Mouniata, Mme Karine Mounien, Jean-Max Nages, Mme Mémouna Patel, M. Patrice Payet, M. Guy Pernic, M. Bernard Robert, Mme Aurelie Testan, Mme Paméla Trécasse, Mme Sophie Tsiavia, Mme Barbara Saminadin, M. Fayzal Ahmed Vali, Mme Gilda Breda, M. Sergio Erapa, M. Patrice Casimir, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Annie Mourgaye, Mme Valérie Auber.

**Absents représentés** : Néant.

**Arrivée (s) en cours de séance** : Mme Firose Gador à 9h15, M. Sergio Erapa à 9h23.

**Départ (s) en cours de séance** : Néant.

**Absents** : Néant.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**Affaire n° 2020-003**

**ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE  
(ARTICLE L.2122-7-2 DU CGCT)**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2 ;

**Considérant** que, dans les communes de 1000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

**Considérant** qu'aucune disposition n'impose que le Maire et son premier adjoint soient de sexe différent ;

M. Olivier Hoarau, Maire, annonce au nom de la majorité municipale la liste des candidats pour ces 11 postes d'adjoints, composée comme suit :

- Mme Annick Le Toullec
- M. Armand Mouniata
- Mme Jasmine Béton
- M. Bernard Robert
- Mme Karine Mounien
- M. Wilfrid Cerveaux
- Mme Mémouna Patel
- M. Mihidoiri Ali
- Mme Bibi-Fatima Anli
- M. Guy Pernic
- Mme Catherine Gossard

Une seule liste est enregistrée, celle de la majorité.

Pour superviser les opérations de vote et procéder au dépouillement, le Maire met en place un bureau constitué d'un Président (M. le Maire), de 2 assesseurs (M. Fayzal Ahmed Vali et M. Armand Mouniata) et 1 secrétaire (Mme Aurélie Testan).

Premier tour de scrutin :

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom a remis fermé son bulletin de vote. Il est procédé au vote à bulletin secret.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- Nombre de votants : 39
- Bulletins blancs : 7
- Suffrages exprimés : 32
  
- Majorité absolue des suffrages : 17

A obtenu :

La liste de la majorité : 32 voix

La liste de la majorité municipale présentée ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le Maire proclame cette liste élue avec 32 voix.

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés dans leur fonction les candidats figurant sur la liste de la majorité municipale. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent ci-dessous :

- 1<sup>er</sup> adjointe : Mme Annick Le Toullec
- 2<sup>ème</sup> adjoint : M. Armand Mouniata
- 3<sup>ème</sup> adjointe : Mme Jasmine Béton
- 4<sup>ème</sup> adjoint : M. Bernard Robert
- 5<sup>ème</sup> adjointe : Mme Karine Mounien
- 6<sup>ème</sup> adjoint : M. Wilfrid Cerveaux
- 7<sup>ème</sup> adjointe : Mme Mémouna Patel
- 8<sup>ème</sup> adjoint : M. Mihidoiri Ali
- 9<sup>ème</sup> adjointe : Mme Bibi-Fatima Anli
- 10<sup>ème</sup> adjoint : M. Guy Pernic
- 11<sup>ème</sup> adjointe : Mme Catherine Gossard

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**



**Olivier HOARAU**

Envoyé en préfecture le 29/05/2020

Reçu en préfecture le 29/05/2020

Affiché le 29/05/2020



ID : 974-219740073-20200526-DL\_260520\_3-DE

UAPR... 1145